Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213503220-20260706-2026_07_058-DE

Le Sel-de-Bretagne
Ar sal

1, rue Châteaubriand
35 320 LE SEL-DE-BRETAGNE
02.99.44.66.27
mairie@leseldebretagne.fr
www.leseldebretagne.fr
SIREN : 213 503 220
SIRET : 21350322000013

2026-07-058

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 06 JUILLET 2026

Date de la convocation : 02 juillet 2026

Affiché le : 02 juillet 2026

Conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 15
- votants : 15

Le six juillet deux mille vingt-six à vingt heures et quinze minutes, le conseil municipal de la commune de Le Sel-de-Bretagne, dument convoqué, s'est réuni en salle du conseil en séance publique sous la présidence de madame ROGER Christine, Maire.

Présents : M^me^ Christine ROGER, M. Christophe MACÉ, Mme Laure COQUARD, M. Sylvain MARTINHO, M^me^ Claude DEMAY, M. François CHAUVINEAU, M. Thierry CHÉNORIO, M. Denis GUILLOT, Mme Laurence BESSMER, M. Frédéric JAUNASSE, Mme Sandrine ROUAUD, M. Arnaud MÉNARD, M^me^ Amélie COUPEL, M^me^ Caroline BERNIER et M^me^ Ludivine MAINE formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

Absents :

Pouvoirs :

Mme Laure COQUARD a été nommée secrétaire de séance.

Délibération 2026-07-058 : Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens Du Voyage (SDAHGDV 35)

Madame le maire présente au Conseil municipal le projet de schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage d'Ille-et-Vilaine 2026-2032.
Le schéma départemental d'accueil des gens du voyage, élaboré conjointement par l'État et le Conseil départemental, coordonne les actions sociales relatives à l'accueil des gens du voyage.
Arrivant à échéance en 2025, la révision du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage a été engagée par l'État et le Conseil départemental avec une co-évaluation du schéma 2020-2025 et une co-construction du diagnostic par EPCI.
C'est l'aboutissement d'un travail collaboratif ayant associé élus et techniciens des collectivités, services de l'État et du Département, associations, représentants des gens du voyage, et acteurs de terrain, depuis mars 2024.
En appui d'une évaluation préalable du schéma en cours (2020-2025), plusieurs thématiques ont été traitées : l'accueil (aires permanentes d'accueil et de grand passage), l'habitat, prenant en compte l'ancrage territorial de certaines familles et le volet socio-éducatif (scolarisation, insertion professionnelle, accès au droit et santé).

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213503220-20260706-2026_07_058-DE

Ce nouveau schéma, fruit de ce processus de diagnostic et d'évaluation des besoins, définit la politique d'accueil des gens du voyage tant à l'échelle locale que départementale pour la période 2026-2032. Il est composé de **44 fiches actions thématiques**, une fiche dédiée à la gouvernance et de **18 fiches territoriales des 18 EPCI** d'ille et vilaine.
Le Conseil communautaire du 2 décembre 2025 avait émis un avis favorable sur ce schéma, mais à l'échelle du Département il est apparu que des considérations de procédure venaient fragiliser juridiquement l'adoption du schéma. Le Département et la Préfecture ont donc relancé la procédure de consultation du projet de schéma départemental d'accueil et d'habitat les gens du voyage d'Ille-et-Vilaine 2026- 2032.

- **Schéma à l'échelle départementale**

Différents enjeux ont été repérés à l'échelle départementale.

En termes d'accueil, l'enjeu est double : remettre à niveau les équipements (réhabilitations, wifi, blocs adaptés, logiciel de gestion) et sécuriser les parcours d'accueil (mise en place de terrains soupapes, encadrement des stationnements diffus…).

Concernant l'habitat, le schéma 2019-2025 prévoyait la création de 122 terrains familiaux locatifs, 4 ont été réalisés. De nouveaux montages, de projets et l'expérimentation de nouveaux modes de construction (modulaires, évolutif, hybride, bâti ancien…) sont à envisager afin de mieux répondre à certaines attentes et de tenter de réduire les coûts et délais de réalisation des projets.

L'enjeu sera également de contribuer à la résorption des situations d'installation non conforme aux règles d'urbanisme et des situations d'habitat précaire avec dans un premier temps un recensement et une identification des situations rencontrées sur le territoire brétilien.

Le manque de foncier et les difficultés liées aux contraintes d'urbanisme en matière d'habitat associés aux difficultés sociales croissantes des voyageurs et à leur image rendent de plus en plus difficile la réalisation de projets d'habitat.

Par ailleurs, les constats locaux et nationaux convergent : au-delà des obstacles logistiques et systémiques (mobilités, délai, complexité des démarches), l'illettrisme et l'illectronisme présents dans la communauté des voyageurs, constituent un frein majeur à la compréhension des droits, à l'accès au dispositif de prévention et au repérage des besoins. Ils nourrissent la méfiance et les non-recours, et renforcent les barrières culturelles et symboliques déjà présentes. L'enjeu est donc de simplifier, expliquer et accompagner les voyageurs dans l'accès au droit et l'accès aux soins.

- **A l'échelle de l'EPCI**

Pour rappel, l'aire d'accueil de BPLC a une capacité de 12 emplacements ménages. Le taux d'occupation moyen était de 57,5% entre 2020 et 2025.

1. Bilan du précédent schéma

Rappel des objectifs de Bretagne porte de Loire communauté fixées :

- Intervenir sur l'ancrage des gens du voyage pour répondre aux besoins de 12 ménages en créant 3 terrains familiaux locatifs.
  L'étude d'opportunité et le diagnostic social pour la création de 3 équipements spécifiques d'habitat mixte adaptés ont été menés et classés sans solution du fait de la non-disponibilité foncière et des familles repérées qui ont trouvé depuis d'autres solutions alternatives.
- Poursuivre la dynamique de gestion et de coordination sociale de l'aire et développer les actions sur l'aire.
  L'aire d'accueil fonctionne bien ,un suivi et des animations auprès des familles sont effectuées.
- Participer à la gouvernance et au suivi du schéma.
  Le niveau d'action et d'implication des services et des élus est jugé positif dans la mise en œuvre des prescriptions du schéma, avec une forte implication des élus et techniciens sur le territoire dans la mise en œuvre de la politique d'accueil des gens du voyage.

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213503220-20260706-2026_07_058-DE

2. Nouveau schéma

Les objectifs de Bretagne portes de Loire communauté fixés dans le schéma se présentent ainsi :

- Étudier pendant la durée du schéma 2026-2032 la mise à disposition d'un terrain de petits passages de 5.000,00 m². L'enjeu serait d'offrir des solutions adaptées pour éviter des installations illicites sur des terrains publics et privés, assurer un espace d'accueil lors de grands passages et pendant la fermeture de l'aire l'été.
  La proposition serait d'avoir une procédure à l'échelle de l'EPCI pour un inventaire plus précis des situations rencontrées, et également de mettre en place un protocole de gestion pour traiter ces situations et proposer une convention type pour cadrer ces stationnements dans le cadre de la médiation.
- Réhabiliter l'aire après 20 ans de fonctionnement. L'enjeu est de poursuivre l'entretien de l'aire d'accueil pour maintenir la capacité d'accueil des ménages de passages sur le territoire de BPLC, et d'envisager une amélioration de confort.
- Étude d'opportunité à mettre à jour à mi-parcours du schéma 2026- 2032 afin de réévaluer les besoins en habitat qui ne sont plus avérés lors de la phase de diagnostic de révision du schéma. L'enjeu sera également d'identifier les terrains privés occupés par des résidences mobiles et étudier les possibilités de régularisation des terrains, en appui de la DDTM

Il est proposé au Conseil municipal de se prononcer sur ce projet de schéma départemental d'accueil des gens du voyage couvrant la période 2026-2032.

Après avoir pris connaissance, du projet de schéma et des fiches actions, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable sur le projet de Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens Du Voyage d'Ille-et-Vilaine 2026-2032.

Fait à Le Sel-de-Bretagne, le 06 juillet 2026.

Madame la secrétaire de séance,

Laure Coquard,

Madame le maire,

Christine Roger.

